

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification.

Pour plus d'informations, consultez la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partager.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde »

De graves contradictions sont à déplorer.

M. Bayrou a expliqué qu'il fallait encore réduire les crédits publics et sociaux de 40 milliards d'euros dans le prochain budget alors que quelques semaines plus tôt était annoncé que nous entrons dans une économie de guerre et que pour cela, on allait trouver beaucoup d'argent.

Il y a donc une économie de guerre mais pas d'économie de la santé, de l'éducation, de la formation. La santé est une dépense, un « coût » et non un investissement. Pour cela, il n'y a pas d'argent.

Le remède aux déserts médicaux est simpliste. Deux jours par mois, les médecins en cabinet boucheront quelque part un trou pour en ouvrir un autre ailleurs, là où le médecin, « déplacé » exerce. Il fallait y penser !

Voici le nouveau cache-misère inventé par ces illusionnistes amateurs pour ne pas s'attaquer à la vraie question : sortir de l'austérité et cesser cette folle campagne autour des insupportables prélevements sociaux.

Vouloir installer un médecin dans une zone en sous-densité médicale impliquerait d'imaginer une nouvelle cohérence politique incluant hôpitaux de proximité, infirmiers supplémentaires, logements, transports, écoles publiques, activités culturelles. Le désert médical est d'abord un désert social.

La santé mentale devient un sérieux enjeu en particulier pour les adolescents. Le gouvernement y répond en suggérant des détecteurs de métaux à l'entrée des écoles. Dans ce contexte nous devons porter l'urgence de former et de recruter enseignants, éducateurs, médecins scolaires, accompagnateurs pour les études, psychologues et psychiatres. Ne nous laissons pas berner par la subite initiative du président de la République, qui, après des jours de matraquage selon lequel les parents irresponsables n'envoient pas leurs enfants les lendemains du 1^{er} et du 8 mai, tente de couvrir les enjeux liés aux manques d'enseignants, aux contenus pédagogiques, à la sélection en organisant une conférence citoyenne sur les... dates des vacances.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le manque de médecins libéraux qui menace notre commune et qui s'ajoute au manque de médecins scolaires.

L'hôpital de Douai est aussi victime d'une pénurie de personnel.

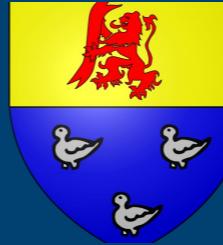
Dans le Nord, la surmortalité atteint des niveau alarmants.

Exigeons ensemble un plan d'urgence pour la santé, ne laissons pas notre région mourir en silence.

« L'Alternative lewardoise » 1 élu

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.



VILLE DE LEWARDE

Juin 2025

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde



Madame, Monsieur,

Le mois de juin est riche en activités : fêtes scolaires, assemblées générales d'associations, nombreux événements annoncés par la vie associative, fête de la musique et bien entendu, venue officielle de l'été. Les vacances se profilent à l'horizon pour du repos bien mérité. Le centre aéré débutera le 7 juillet avec une ouverture cette année aux enfants âgés de 3 ans.

L'actualité c'est aussi des mauvaises nouvelles concernant le budget municipal. La direction générale des finances publiques nous retire 28 0311 euros de nos recettes. L'administration remet à jour ses comptes fiscaux sans tambour, ni trompette et c'est la municipalité qui paye la note (*voir page intérieure*).

Dans ce climat financier incertain pour les collectivités, cette décision vient fragiliser le budget déjà voté par le conseil municipal. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec la direction des finances publiques. D'autres mobilisations sont menées avec les citoyens de la rue d'Erchin pour que le mât de liaison téléphonique soit implanté dans un autre secteur.

Dans la rue Louise Michel des contacts ont eu lieu avec Norévie pour la suppression de la taxe verte pour les locataires car c'est le service technique de la ville qui prend en charge une grande partie des espaces verts.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Alain BRUNEE, Maire

14 JUILLET

Un dépôt de gerbe aura lieu à 11 h au monument aux morts, place des Martyrs.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un sondage a été proposé à la population pour connaître son avis concernant la nature de l'éclairage public souhaité.

460 personnes ont répondu au questionnaire.

311 souhaitent un éclairage nocturne continu.

132 souhaitent le maintien de l'éclairage actuel

17 sont sans avis.



ECLAIRAGE PUBLIC

Une grande majorité de nos concitoyens souhaitent un éclairage plus continu la nuit.

Monsieur le Maire et le groupe majoritaire du conseil municipal a donc décidé que l'éclairage sera maintenu de 23 h à 5 h du matin avec cependant une intensité minorée à 20 % de l'éclairage normal.

FÊTE DES MÈRES

La municipalité a offert aux mamans de la commune des pochons de produits d'hygiène et cosmétiques.

520 mamans ont apprécié ce cadeau. La ville fait partie des rares communes qui poursuivent cette tradition.

Cette décision ne peut répondre au souhait des personnes demandant une absence d'éclairage la nuit mais leur concède une diminution importante de la luminosité.



la distribution des cadeaux

NOUVEAUX HABITANTS

M. le Maire a reçu le vendredi 16 mai les nouveaux habitants de Lewarde.

Cette réception a donné lieu à de fructueux échanges.



FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 23 mai, les voisins de la rue J. Guesde se sont donné rendez-vous.



Cette rencontre a permis aux participants de resserrer les liens et de passer un bon moment convivial.

Le 15 juin, ce sont les voisins de la rue Coubrun qui se sont réunis autour d'un repas froid.

Les convives ont profité d'un grand moment de détente collective.

Ville de Lewarde



106 rue Jean Jaurès
59287 LEWARDE
Tél. : 03 27 97 37 37
Mairie-de-lewarde@orange.fr

Direction Générale des Finances Publiques
Monsieur Franck MORDACQ
Directeur régional
82 avenue Kennedy
CS 51801
59881 LILLE Cedex 9

Lewarde, le 11 juin 2025

Affaire suivie par Julie STICKER, Directrice générale des Services

Objet : Révision des bases foncières 2025 – Baisse significative des recettes fiscales de la ville de Lewarde

Monsieur le Directeur,

Par un courriel daté du 17 mars 2025, votre instance m'a transmis les bases prévisionnelles de la commune de Lewarde pour l'année 2025. Toutefois, à la suite de la confection des bases foncières définitives, j'ai été informé par mail d'une révision à la baisse très significative des bases de foncier bâti, passant de 2 028 000 € à 1 721 175 €.

Cette révision impacte lourdement les ressources fiscales de notre commune. En effet, cette baisse entraîne non seulement une diminution substantielle de notre produit fiscal direct, mais elle affecte également les allocations compensatrices et l'effet du ces derniers passant respectivement à 18 887€ et 34 010€. De fait, le total des ressources prévisionnelles issues de la fiscalité locale est désormais estimé à 897 971 €, contre 1 178 282 € initialement, soit une perte nette de 280 311 €.

Je tiens à souligner que, dans un contexte budgétaire déjà très contraint pour les collectivités locales, marqué par une baisse continue des dotations de l'État, cette réduction inattendue des bases fiscales fragilise gravement notre équilibre budgétaire. Attachée à préserver le pouvoir d'achat des administrés lewardois, je n'ai pas souhaité revoir à la hausse les taux d'imposition communaux. Or, aujourd'hui, je me retrouve dans une situation extrêmement préoccupante, avec une perte sèche de plus de 280 000 € sur notre budget.

Je suis effaré par l'ampleur de cette variation, et je m'interroge sur les raisons techniques qui ont conduit à une telle révision. Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir toute explication quant à cette évolution des bases, ainsi que les éléments détaillés ayant conduit à ces montants définitifs. Je souhaiterais également connaître les éventuels recours ou leviers à notre disposition pour faire face à cette situation.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain BRUNNEEL

Maire de Lewarde

Copie pour information :

Monsieur Pierre AZZOPARDI, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douai

Monsieur Frédéric DELANNOY, Président de Cœur d'Ostrevent Agglomération

Madame Isabelle CAMBRAY, Responsable du SGC d'Orchies

CAISSE D'ASSURANCE FAMILIALE

La CAF recrute des assistant(e)s maternel(le)s.

Ces assistant(e)s maternel(le)s offrent une solution de garde personnalisée, créent un environnement sûr et stimulant pour le développement des bébés et des jeunes enfants qui leur sont confiés.

Leur mission va au-delà de la simple garde d'enfants, ils jouent un rôle important dans l'éducation et l'épanouissement des tout-petits.

Pour être assistant(e) maternel(le) il faut obtenir un agrément délivré par les services du Département. Celui-ci indique, entre autres, le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis au foyer.

Pour faire la demande et en savoir plus, consultez la page dédiée sur service-public.fr.

La CAF attribue une prime d'installation et propose un prêt à taux zéro pour la réalisation de travaux dans le logement visant à améliorer l'accueil des

jeunes enfants.

Le relais petite enfance auquel adhère la commune permet des rencontres entre assistant(e)s maternel(le)s dans un but de formation.



MÂT TELEPHONIQUE

La mobilisation demeure.



BUDGET COMMUNAL : une décision administrative qui fait très mal.

Par son arrêt du 11 décembre 2020, le conseil d'état a abandonné sa jurisprudence antérieure sur les conditions d'exonération de taxe foncière.

Pour les locaux industriels sont désormais exclus les outillages et autres installations et moyens matériels d'exploitation de ces établissements.

Désormais de nombreux équipements non démontables tels que des fours industriels ou certains systèmes électriques, hydrauliques ou pneumatiques pourront être exonérés.

En résumé, les outillages n'ont plus à participer directement à l'activité de l'établissement mais simplement à être spécifiquement adaptés à cette activité.

Par exemple : les systèmes anti-incendie entrent dans le champ d'exonération.

Pourquoi la référence à l'arrêt du conseil d'état pour la commune ?

Une « grosse » entreprise locale a fait valoir son droit à réduire son montant d'imposition.

Un courriel reçu de la direction des finances publiques le 23 mai notify une modification des recettes par une baisse des bases de foncier bâti sur la commune.

Cette variation à la baisse impacte également les allocations compensatrices et l'effet du coefficient correcteur.

Ainsi, le total des ressources prévisionnelles au titre de la fiscalité directe locale passe de 1 178 282€ à 897 971€, soit un produit attendu pour la ville de Lewarde en baisse de 280 311€ soit 10 % environ du budget global.

Dans un contexte budgétaire déjà très contraint pour les collectivités locales, marqué par la baisse continue des dotations de l'État, cette réduction inattendue des bases fiscales fragilise gravement notre équilibre budgétaire.

Le budget 2025 a été voté le 9 avril par le conseil municipal sur la base, entre autres, des informations communiquées le 17 mars par la direction des finances publiques. Il est devenu, de fait, insincère.

Attaché à préserver le pouvoir d'achat des administrés, Monsieur le Maire a choisi de ne pas proposer au vote du Conseil Municipal la hausse des taux d'imposition communaux.

Le conseil municipal devra voter des modifications au budget avec à la clé des coupes sombres sur les investissements.

La situation est extrêmement préoccupante. Cette perte sèche de plus de 280 000€ sur le budget de la commune va remettre en cause des projets au bénéfice de la population. Elle s'ajoute à la réduction des dotations nationales, régionales, départementales.



Monsieur le Maire, très investi est très préoccupé par cette dégradation des recettes communales. Il examine toutes les possibilités administratives qui pourraient réduire l'impact financier de la baisse des recettes.

M. le Maire a invité le vendredi 20 mai les Lewardois à soutenir l'action de refus de l'implantation du mât sur une parcelle louée rue d'Erchin.

Il s'est entretenu avec les participants pour déterminer la suite des actions à entreprendre. Il a présenté à l'entreprise Bouygues une autre proposition d'implantation du mât. Les négociations sont en cours. La possibilité de poursuivre l'action en justice est toujours envisagée en cas d'échec de la négociation. Les personnes présentes ont soutenu les démarches en cours de M. le Maire.

Par leur présence, ils ont démontré leur solidarité et souhaité que la volonté citoyenne de défendre l'intérêt des habitants soit prise en compte.

Du côté des associations

CULTURE ET LIBERTÉ

L'assemblée générale du 6 juin a dressé une année riche d'activités multiples.

Les militants de l'association veulent apporter leur pierre à la construction d'un monde humaniste et solidaire.

M. le Maire Alain Bruneel et Mme Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations, M. Charles Beau-champ, conseiller départemental ont participé à cette assemblée. Les rapports d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.



L'association bâtit des projets autour de la jeunesse : accueil des enfants, aide à la scolarité, rencontres intergénérationnelles, ateliers récréatifs, ateliers parents-enfants, sorties ludiques et culturelles.

Mme Marie Vanwynsberghe, animatrice, s'investit énormément dans l'animation des projets.

Une aide aux démarches administratives, ateliers divers : cuisine, informatique, anglais, guitare ... sont également proposés.

Culture et Liberté a pour partenaires financiers la caisse d'allocations familiales et la commune.

2 nouveaux membres ont intégré le conseil d'administration : Mme Touria Zemmour et Mme Blandine Cacheux.

Mme Dora Drapier, bénévole depuis de nombreuses années, cesse son activité. L'association l'a remercié pour son engagement au sein de l'atelier cuisine. Ses nombreuses recettes, confections de buffets... ont été appréciées des papilles.

Le bureau a été élu. Il se compose de la présidente Mme Eve Vanwynsberghe, de la secrétaire Mme Sylvie Buf, de la trésorière Mme Thérèse Adelmant, du trésorier adjoint M. Eugène Urban.

Pour tout contact, téléphoner au 03 27 87 74 75 ou adresser un courrier électronique cultureetliberte.lewarde@gmail.com ou cllewarde@orange.fr.

CLOS SAINT-REMI

L'association a un nouveau président à sa tête.

M. Marcel Monnier succède à M. Jean-Marc Guénez qui reste membre de l'association. Cette désignation a été précédée d'une cérémonie d'intronisation du nouveau président.



STRETCH'ATTITUDE

Le 12 juin, l'assemblée générale empreinte de convivialité a réuni une assistance nombreuse, salle des fêtes.

La municipalité était représentée par Mme Emmauelle Madoux, conseillère déléguée aux associations, Messieurs André Léger et Claude Sombrin, adjoints au maire.



ENVIRONNEMENT

Les insectes pollinisateurs sont nos amis.

L'Organisation des Nations Unies a désigné le 20 mai comme la Journée mondiale des abeilles.

Il n'est pas trop tard pour agir pour l'environnement en semant des graines nectarifères dans un petit espace de votre jardin ou sur votre balcon pour créer une Zone

de Bzzz.

Plus que jamais, face à l'effondrement des écosystèmes, nous pouvons et devons agir modestement mais avec ténacité. Nous sommes en mesure d'être des acteurs engagés, renonçant ainsi au pessimisme ambiant pour agir collectivement.

Chaque Zone de Bzzz créée est tout à la fois un refuge pour les abeilles, un cri de révolte et un message d'optimisme.



Les poubelles sont indispensables à la bonne gestion du tri des déchets, mais ...

Les poubelles ne sont pas une décoration, alors rentrons-les. Les poubelles laissées sur la voie publique encombrent les trottoirs et les voies de circulation, ternis-

sent notre cadre de vie et constituent un danger pour les piétons.

La règle à appliquer :

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir et rentrées le plus tôt possible une fois la ou les collectes effectuées.



La propreté des rues est une préoccupation permanente de vos élus. Chaque habitant doit être attentif à remplir ses obligations.

Les trottoirs, caniveaux doivent être en bon état de propreté sur toute la longueur des habitations. Ont été élus incivilités du mois : les dépôts sauvages, les mégots, les déjections canines.

Les mégots sont une source de pollution dangereuse.

La municipalité en est consciente et a contractualisé avec ALCOME pour lutter contre ce fléau.

Les produits chimiques entrants dans leur composition (parmi les 7 000 substances contenues dans une cigarette dont certaines cancérigènes) polluent principalement les eaux et les sols.

Surtout ne les jetez pas au sol, ils finiront dans les égouts. Les

constituants ne pourront pas être filtrés à la station d'épuration.

Déposez absolument les mégots dans les cendriers mis à disposition dans la ville ou ramenez-les dans des sachets fermés à la mairie, ils seront revalorisés.

Il en va de la responsabilité de chaque fumeur.

Dès le 1er juillet 2025, les parcs, plages, abribus et abords des écoles rejoignent les lieux où il est interdit de fumer.



Néonicotinoïdes: danger

Un texte de loi risque de permettre la réintroduction de l'usage de ces substances dangereuses pour la bio diversité.

Le texte sera examiné devant une **commission mixte paritaire** le 30 juin. Il fera ensuite l'objet d'un ultime vote au Sénat et à l'Assemblée.

En son article 2, cette loi réautorise les insecticides « tueurs d'abeilles », pourtant interdits en France depuis 2018 !

Cette décision est d'autant plus scandaleuse qu'il est désormais établi que cette famille d'insecticides est l'une des causes majeures de l'effondrement des populations d'insectes. En trois décennies à peine, ce sont près des 3/4 des insectes qui ont disparu.



les organisateurs avec William Néo



Harmonie municipale

Le samedi 7 juin, les musiciens ont offert un concert magnifique.

Simon Fache a composé une œuvre « Sacré Festa » à l'occasion de la fête Lille 3 000.

Les musiciens dirigés par leur chef Zélie Salmon ont restitué cette pièce musicale d'une façon remarquable. Les spectateurs enchantés par ce moment de haute qualité festive ont regretté que la fin du concert arrive aussi vite malgré les 1 h 20 d'engagement musical total des musiciens.

L'argent issu de la vente des programmes a été reversé en intégralité à l'association Petits Princes.

Quatre enfants conseillers municipaux ont assisté au concert et ont remercié chaudement le président de l'harmonie pour cette initiative solidaire qui conforte leur projet.



M. Colas Lancez, plus jeune président des associations lewardoises



La présidente Mme Marie-Noëlle Quillot a remercié Des cadeaux ont été offerts à M. Christian Noreux, la mairie pour les prêts de salle, l'attribution d'une trésorier démissionnaire par obligation professionnelle et subvention. L'association entretient d'excellentes relations avec la municipalité. Mme Sticker, DGS, a toujours le souci de répondre aux diverses sollicitations.

Mme Madoux a adressé les félicitations de la commune. Le montant de la cotisation s'élève pour les Lewardois à 62 € pour une heure hebdomadaire de pratique et à 85 € pour deux heures.

En parallèle de l'activité sportive, notons la participation cette année scolaire au geste humanitaire « Maraude de Noël » initié par Mme Jeanne Bruneel, le renouvellement de l'action Beaujolais nouveau, le voyage à Calais et à Guisnes.

Pour les personnes extérieures à la ville, il en coûte 85 € pour une heure et 115 € pour deux heures. Le bureau se compose de la présidente Mme Quillot, de la vice-présidente Mme Guillaume, des secrétaires Mme et M. Palié, du trésorier M. Kozlowski. Pour tout contact : Mme Marie -Noëlle Quillot 06 19 81 84 51

JUDO-CLUB

Pour vous tenir informés : www.judoclublewardois.fr

SANTE

Les enfants ont perdu en moyenne 25 % de leurs capacités cardio-vasculaires depuis 1971.

Les cardiologues se sont emparés de la question des écrans car la pratique d'une activité physique reste indispensable pour le bon développement cardiaque des enfants.

Le Pr François Carré le rappelle : « En 1971, un enfant courait 800 mètres en 3 minutes, en 2013 pour cette même distance, il lui en faut 4 ! ». Ce ne sont pas simplement les résultats sportifs qui incitent ces professionnels de santé à tirer la sonnette d'alarme, mais bien le fait que « bouger » n'est plus devenu un réflexe. Rester devant les écrans a supplanté la partie de foot avec les copains. Mais ce n'est pas une fatalité !

La ligue contre le cancer du Nord a proposé aux écoles de participer à un concours ayant pour thème : « les Ecrans, la Santé, et Nous ».

Les classes de CP au CM2 de l'école Roger Salengro ont répondu au défi collectif. Les élèves ont créé un livre sur le sujet.

L'école a remporté le second prix départemental.

Cette œuvre s'adresse à tout public et a pour but de sensibiliser les enfants, adolescents et adultes à la problématique dangereuse pour la santé physique et mentale de l'utilisation des écrans sans modération.



Ce travail réalisé dans le cadre des compétences à faire acquérir aux élèves a été précédé de l'analyse des réponses à un questionnaire à destination des élèves et aussi des parents.

Une confirmation : les écrans ont une place trop importante dans la vie des enfants.

Souhaitons que tout ce travail de sensibilisation porte ses fruits.

La municipalité félicite Mme la directrice et l'équipe éducative de l'école pour leur engagement couronné de succès.

Le vendredi 13 juin, Mme Monique Lancelle présidente du comité du Nord de la ligue contre le cancer a rendu visite aux élève de l'école.

Ceux-ci, regroupés sous le préau, ont interprété un chant de circonstance : « Lâche ton écran-zut ».

Mme Lancelle a remis un livre « Lili et les Martin » à chaque élève. Cet ouvrage incite l'enfant à jouer seul ou en famille pour reprendre le pouvoir face aux écrans.

Un chèque de 250 € a été remis à la coopérative scolaire.



Alerte au cadmium

Pain, pâtes, crustacés, chocolat, fruits et légumes ... Aucun de nos aliments de consommation courante n'échappe à la contamination par le cadmium qui est un métal toxique utilisé dans divers engrangements agricoles. Cette accumulation est responsable de l'augmentation du nombre de cancer du pancréas.
M. Planchon, maraîcher, n'utilise pas ces en-

grais. Manger « bio » est conseillé.

De plus, en fonction des revenus, une aide à l'achat des légumes, non négligeable, est attribuée.

Se renseigner auprès de Culture et Liberté, place E. Triolet.

Evénements à venir

Syndicat d'initiative : visite du famillistère de Guise le 5 juillet.

Cette sortie est proposée par le syndicat d'initiative de Lewarde au tarif de 49 €.

Pour tout renseignement s'adresser à M. Borkowski au 09 52 62 90 00
07 86 17 55 16 ou à M. Lévêque 06 87 44 55 94.

Société de chasse : braderie du 14 juillet

Elle est organisée par la société de chasse et animera la matinée de la journée de fête nationale.

Comité d'animation lewardois : fête de la châtaigne

Pour vous mettre l'eau à la bouche et réserver par avance les dates des animations :

dimanche 21 septembre : courses cyclistes

samedi 27 septembre : soirée moules-frites

vendredi 3 octobre : inauguration officielle de la fête

dimanche 5 octobre : trail de la châtaigne

vendredi 10 octobre : courses scolaires

samedi 11 octobre : boum des enfants

dimanche 12 octobre : toute la journée, grande braderie dans la cité du Castel avec le matin un spectacle de magie, une prestation de l'harmonie municipale, l'après-midi un tribute de J. Halliday et le soir un feu d'artifice.



Événements passés

Association Arts et expression

Le samedi 17 et le dimanche 18 mai, salle des fêtes, l'Association a présenté des œuvres artistiques diverses dans leur style.

Peintures artistiques, travail sur bois flotté, travaux d'impression, bijoux, couture ... Un large panel de réalisations s'est offert aux visiteurs, hélas pas très nombreux à visiter l'exposition.



Culture et liberté

Le samedi 24 mai, place Elsa Triolet, l'association Culture et Liberté s'est investie pour l'association Petits Princes qui réalise les rêves d'enfants et adolescents malades.

Elle a organisé place Elsa Triolet des jeux extérieurs pour les enfants, une vente de jouets, de gâteaux et boissons.

L'association a ainsi soutenu le projet du Conseil municipal des enfants en proposant cette journée festive. Les jeunes élus ont été associés aux activités et ont été présents toute la journée.

Malgré le mauvais temps la mobilisation a permis de récolter 195,00 €.



Amicale laïque

Le samedi 7 juin, la braderie organisée par l'Amicale laïque a animé les rues de Loffre, de Montigny et les rues adjacentes.

Elle s'est déroulée sous un temps pluvieux avec des averses intermittentes. Pas l'idéal pour ce genre de manifestation.

Comité d'animation lewardois

Le dimanche 1^{er} juin, une grande voix a charmé le public, salle des fêtes.

William Néo a accompagné au chant Johnny Halliday, Sylvie Vartan. Il a participé entre autres à 150 concerts de reprise des succès de Queen.

A l'invitation du CAL, il a interprété les chansons de grandes voix de la chanson française et aussi du domaine lyrique.

Les spectateurs ont vécu un moment d'enthousiasme hors du temps.

